



## Délibération n° 38 / 2021

Département de l'Hérault  
Commune de PIGNAN

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de PIGNAN (Hérault)

L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de PIGNAN étant assemblé en session ordinaire, en salle du conseil municipal, après convocation légale, sous la présidence de Madame Michelle CASSAR, Maire,

#### Etaient présents :

M. ARCAY Martin, Mme BOSH Sylvia, Mme CALMES Anne-Marie, Mme CASSAR Michelle, Mme CINÇON Sylvie, M. CHOLBI Jean-Claude, Mme DUBOUCHER Danièle, M. GERVAIS Marc, M. GIL Michaël, Mme GIMENEZ Véronique, M. GRILL Christophe, Mme IRIBARNE Isabelle, Mme MARCILLAC Monique, M. MATTERA Patrick, M. PAGEZE Thierry, M. QUILES Thierry, M. SABLOS, Gérard, M. SAMMUT Jean-Pascal, M. SIE Rémi, Mme THALAMAS Fabienne, Mme TROCHAIN Katia, Mme ZONCA Jeanne.

#### Absents excusés :

M. BIEGEL Julien (pouvoir à M. Gérard SABLOS), M. DELAUZE Daniel (pouvoir à Mme Fabienne THALAMAS), Mme GUYONNET Gaëlle (pouvoir à Mme Isabelle IRIBARNE), Mme LACUBE Danièle (pouvoir à Mme Jeannette ZONCA), M. MESSINA Gaspard (pouvoir à M. Mickaël GIL), Mme QUEVEDO Karine (pouvoir à Mme Anne-Marie CALMES).

Absente non excusée : Mme Véronique GAY.

Il a été procédé conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil ; Madame Katia TROCHAIN a été désignée, à l'unanimité, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

#### Patrimoine foncier – Dénomination du futur cimetière

*Monsieur Thierry QUILES, Adjoint au maire, délégué à l'urbanisme, expose au conseil municipal :*

Monsieur Quilès rappelle à l'assemblée que par délibération en date du 16 décembre 2019, le conseil municipal avait entériné la création d'un nouveau cimetière sur la parcelle BO 160 sise au lieu-dit la Peyrière.

A ce jour les travaux sont en passe d'être finalisés et l'ouverture au public de ce nouveau lieu est prévue pour le 1<sup>er</sup> octobre 2021.

Il convient donc à présent de dénommer ce nouveau cimetière.

Il est donc proposé au conseil municipal de dénommer ce nouvel équipement « Cimetière des oliviers »

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE DE DENOMMER** ce nouvel équipement « cimetière des oliviers »

**Commune de PIGNAN (Hérault)**

**Délibération n° 38/2021**

**Objet : Patrimoine foncier – Dénomination du futur cimetière**

Envoyé en préfecture le 30/09/2021

Reçu en préfecture le 30/09/2021

Affiché le

**SLOW**

ID : 034-213402027-20210930-DL38\_2021-DE

Nombre de conseillers en exercice : 29  
Nombre de présents : 22  
Nombre de votants : 28 (dont 6 pouvoirs)  
Votes : 28  
Pour : 28  
Contre : 0  
Abstention : 0

POUR EXTRAIT CONFORME  
LE MAIRE



Michelle CASSAR



Nota : Le Maire certifie que le compte rendu de cette  
délibération a été affiché à la porte de la mairie ;  
que la convocation du conseil avait été faite le 21 septembre 2021

Hôtel de Ville – 34570 PIGNAN